

**L'hon. M. Lang:** Monsieur l'Orateur, j'étudierai très sérieusement la recommandation du très honorable député. Il est peut-être un peu inusité de se pencher sur la validité constitutionnelle d'un bill dans sa forme première. Dans le cas qui nous occupe, cependant, le gouvernement de la Saskatchewan a décrété que ce bill serait rétroactif au 1<sup>er</sup> avril, une fois adopté.

\* \* \*

### L'IMMIGRATION

#### LA PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI

**M. Andrew Brewin (Greenwood):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au président du conseil privé, étant donné l'absence du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Le gouvernement a-t-il l'intention de présenter une loi visant à mettre un peu d'ordre dans le domaine de l'immigration où les choses se sont gâtées par suite de l'inaction du gouvernement au cours des dernières années?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît! La question est décidément irrecevable du point de vue de la procédure. Il s'agit ici d'un argument.

**M. Brewin:** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une autre question?

**M. l'Orateur:** Je me demande si c'est conforme au Règlement ou si ce n'est pas aller à l'encontre des traditions de cette Chambre qu'un député pose une question qu'il sait être irrecevable et demande ensuite à poser une autre question. En l'occurrence je ferai une exception pour l'honorable député et lui permettrai de poser une autre question.

• (1450)

**M. Brewin:** Je vais reformuler ma question, monsieur l'Orateur. Le gouvernement a-t-il l'intention d'agir ou de présenter un projet de loi bientôt dans le domaine de l'immigration?

**L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé):** La réponse est oui. On ne sait pas encore au juste quand cette mesure sera présentée ... probablement à la prochaine session.

\* \* \*

### LES PARCS NATIONAUX

#### LE RECRUTEMENT DES EMPLOYÉS DU PARC DE LA MAURICIE

[Français]

**M. René Matte (Champlain):** Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Affaires indiennes et du Nord Canadien.

Les dirigeants du parc national de la Mauricie suivent-ils les directives du ministre lorsqu'ils ont exclusivement recours, pour recruter leurs employés, au Centre de main-d'œuvre de Shawinigan, lequel ne dessert aucunement la circonscription de Champlain, où le parc est géographiquement situé à 75 p. 100?

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur le président, je pense que l'affirmation de l'honorable député n'est pas exacte. Ils communiquent aussi avec le Centre de main-d'œuvre de Grand'Mère, qui couvre une partie de la circonscription de Champlain. De toute façon, ce n'est pas le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien qui dirige ce ministère-là, mais le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

\* \* \*

### LES GRAINS

#### COLZA—LE CONTINGENTEMENT DES LIVRAISONS AUX HUILERIES

[Traduction]

**M. J. H. Horner (Crowfoot):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre chargé de la Commission du blé. Le ministre est-il prêt à réexaminer sa position et celle de la Commission canadienne du blé en ce qui concerne les contingents de livraison de colza et en particulier du colza livré aux moulins canadiens pour en extraire l'huile et faire des tourteaux de colza?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, les contingents précis à accorder tant aux producteurs qu'aux éleveurs, ainsi qu'aux exploitants d'usines de transformation, sont du ressort de la Commission canadienne du blé, qui les réexamine en permanence pour assurer l'approvisionnement des transformateurs tout en répartissant équitablement les commandes entre tous les producteurs de la région des Prairies.

**M. Horner:** Le ministre se rend-il compte que les livraisons aux huileries canadiennes ne sont pas équitables? A-t-il envisagé l'aspect constitutionnel de la livraison d'un produit à une usine de transformation située dans la même province, et a-t-il le pouvoir d'intervenir?

**L'hon. M. Lang:** Divers aspects juridiques de cette question m'ont été signalés. Je ne suis au courant de rien qui puisse donner lieu à une action en justice.

#### L'ACCORD INTERNATIONAL SUR LE BLÉ

**M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de la Justice responsable de la Commission canadienne du blé. A la suite des récents entretiens canado-américains entre les porte-parole officiels du monde de l'agriculture au sujet du rétablissement de l'Accord international sur le blé, quelle initiative le gouvernement canadien a-t-il l'intention de prendre en vue de remettre en vigueur cet accord si important pour tous les producteurs de blé du monde?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, nous avons eu des entretiens bilatéraux et multilatéraux à ce sujet avec les autres pays. L'actuel Arrangement international sur les céréales prévoit la formation d'un organisme dont le rôle serait d'organiser des réunions et d'établir, autant que possible, des prix qui soient équitables. C'est là l'organisme qui se réunira bientôt pour réexaminer la question.